

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

---

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

---

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Lafamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

### ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, GIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les grands avantages des VERRES TORIQUES sur les autres verres à lunettes ordinaires personne n'achèterait plus que des VERRES TORIQUES. Le foyer de ces verres est presque illimité tandis que dans les verres ordinairement vendus il n'existe guère que dans une partie fort limitée du centre. C'est le verre que tous les vrais oculistes prescrivent parce que c'est vraiment le seul qui donne ENTIERE SATISFACTION.

---

---

### P.-C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Domaine; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A. QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIFR  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Metropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argenti.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus - - - - - 1,663,900.24

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DE CONTROLE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

---



---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine.* 225. — *Les Quarante-Heures*, 225.

**Partie officielle :** Nomination ecclésiastique, 226.

**Partie non officielle :** L'Immaculée Conception, 226. — **CAUSERIE DE LA SEMAINE :** L'avenir éternel, 227. — **LITURGIE ET DISCIPLINE :** Les communions générales dans les pensionnats, 229. — **CHRONIQUE DIOCÉSAIN.** 230. **A TRAVERS LES DIOCÈSES :** Montréal, 232 ; Ottawa, 232 ; Saint-Boniface, 232 ; Trois-Rivières, 233 ; Sherbrooke, 233 ; Nicolet, 233 ; Edmonton, 233. — **VARIÉTÉS :** La question de l'Assomption devant S.S. Benoît XV, 234. — **LES LIVRES**, 235.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : La prohibition aux Trois-Rivières, 237 ; Convention régionale de l'A. C. J. C., 239.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 13 décembre.** — III de l'Avent. Du dim.

**Lundi, 13.** — **S<sup>te</sup> LUCIE**, vierge et martyre.

**Mardi, 14.** — Du 7<sup>e</sup> jour de l'octave.

**Mercredi, 15.** — **Jeûne. Quatre-Temps.** De la férie.

**Jeudi, 16.** — **S. EUSÈBE**, évêque et martyr.

**Vendredi, 17.** — **Jeûne. Quatre-Temps.** De la férie.

**Samedi, 18.** — **Jeûne. Quatre-Temps.** De la férie.

**Dimanche, 19.** — IV de l'Avent. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

— 12 décembre, Grondines. — 14, St-Jean, I. O. — 16, Hospice St-Antoine. — 18, Hospice de Fraserville.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE**

Par décision de Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et administrateur du diocèse :

M. l'abbé Albert GODBOUT, curé de Saint-François d'Assise, a été nommé aumônier de l'Association des Assureurs-Vie de Québec.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **L'IMMACULÉE CONCEPTION**

De toute éternité, Marie fut choisie par le Tout-Puissant pour être la Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et c'est aussi par un décret éternel de Dieu, qu'elle fut créée sans tache, comme il convenait à l'Arche bénie qui devait abriter le Saint des Saints.

Dieu a accumulé dans l'âme de la Très Sainte Vierge les grâces les plus extraordinaires ; Il l'a élevée au-dessus des Saints et des Anges, dont elle est la Reine ; Il en a fait la plus belle, la plus pure, la plus parfaitement sainte de toutes les créatures.

Les Pères et les Docteurs ont épuisé le vocabulaire humain, pourrait-on dire, pour célébrer les grandeurs et la gloire de Marie.

Et que sommes-nous, pauvres publicistes, pour essayer, à notre tour, de dire, le moins indignement possible, les gloires de la Vierge Immaculée, de cette créature ornée de toutes les grâces les plus splendides et, dans la bouche de laquelle l'Église met ces très remarquables paroles de la Sainte Écriture : *Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam... Nondum erant abyssi et ego jam concepta eram.*

Que la Vierge conçue sans péché nous obtienne de son Divin Fils, Jésus, cette pureté d'esprit et de cœur sans laquelle nos meilleures actions seraient vouées à l'inutilité ! Que cette douce et sainte Mère du Ciel garde toujours la foi et la charité dans l'âme de notre peuple !

LA DIRECTION.

## L'AVENIR ÉTERNEL

## I. — L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

Depuis l'apparition de l'homme en ce monde, des générations sans nombre ont traversé la vie ; l'une après l'autre, elles ont passé et disparu, elles sont allées s'engloutir dans le gouffre de la mort. Perpétuel séjour des vivants, la terre, cependant, quand on songe à la multitude incalculable de ceux qui dorment dans son sein, est comme un immense cimetière : toutes les voies du temps sont semées de tombeaux.

« Nous n'avons point ici-bas de demeure permanente » ; <sup>(1)</sup> nous passons sans jamais nous arrêter. Les spectacles qui nous environnent, malgré le désir que nous éprouvons souvent de nous y attarder, n'ont point le secret de nous retenir ni même de ralentir notre course ; nos plaisirs semblent, au contraire, la précipiter ; et bientôt, à notre tour, nous aurons à jamais disparu.

Tout finit-il pour nous avec cette existence terrestre, qui ne dure qu'un jour ? Où allons-nous ? Où sont-ils, tous ces êtres qui nous ont précédés dans la vie ? Et ceux qui, frappés à nos côtés, ont achevé, sous nos yeux, leur si courte carrière ? Dieu lui-même a voulu nous le dire : « L'homme s'en va dans la maison de son éternité ». <sup>(2)</sup> Vérité à la fois terrible et consolante, qui domine toute notre destinée. Il faudrait constamment y réfléchir. Mais c'est à peine si nous y accordons de temps en temps un regard fugitif, une passagère attention ; et nous vivons absorbés par nos amusements, nos distractions, nos travaux, nos ambitions, par la considération et l'amour de tout ce qui passe avec nous, comme si nous ne devions point mourir, ou comme si tout finissait pour nous avec notre dernier soupir.

Notre corps seul périt dans le désastre de la mort ; notre âme est immortelle. En effet, rien ne peut perdre la vie que ce qui est composé de parties susceptibles d'être séparées. Or, notre âme est indivisible, car elle est une, simple et immatérielle.

(1) Hebr. 13, 14.

(2) Eccli, 12, 5.

Tous les jours, elle nous le prouve par la spiritualité de ses opérations. Elle s'élève au-dessus de la matière, elle plane au-dessus de tout l'ordre sensible sur les ailes de son intelligence et de sa libre volonté. Tandis que les êtres inférieurs, privés de raison, ne vivent que dans le présent, d'impressions matérielles, actuelles et particulières, nous concevons l'abstrait, l'universel ; nous faisons par le souvenir revivre le passé et demandons à l'avenir ses secrets ; nous abordons par la pensée les rivages du monde invisible ; nous montons jusqu'à Dieu, et notre esprit promène, quand il lui plaît, son regard dans l'infini. La volonté le suit ; elle aime *ce que l'œil n'a jamais vu ni l'oreille entendu* <sup>(1)</sup>, ce que nos sens ne peuvent percevoir ; dans ses plus nobles élans, elle poursuit le vrai, le bien, le beau surnaturel et ne s'arrête point qu'elle n'ait atteint la cime du parfait amour de Dieu. Une âme qui possède une telle indépendance de la matière, une telle puissance de grandeur et d'élévation est essentiellement spirituelle, indivisible ; partant, elle ne saurait mourir.

Aussi aspirons-nous à l'immortalité. Nous avons une horreur instinctive de la mort et de l'anéantissement ; et c'est notre privilège de porter nos regards et d'étendre nos désirs au delà des étroites limites du temps, où s'écoule notre existence mortelle. L'ambition nous entraîne parfois à souhaiter de vivre à jamais dans la mémoire des hommes. Même s'il nous arrive, sous la poussée de la grâce et l'influence des vertus, d'aimer et de rechercher l'obscurité et l'oubli, nous rêvons encore cependant une destinée glorieuse durant des siècles sans fin dans un monde de lumière, de beauté et de parfait bonheur. Vouloir vivre toujours : c'est là un élan que nous a imprimé la nature ; c'est un sentiment que le Créateur lui-même a implanté dans nos cœurs et qui ne saurait être, — car Dieu est infiniment sage et bon, — l'objet d'une illusion pour aboutir au plus cruel désenchantement.

Notre âme est donc immortelle. Tout, autour d'elle, passe et disparaît ; notre corps s'achemine vers la tombe ; le temps vieillit les montagnes et le granit ; *les cieux eux-mêmes se replieront un jour comme un éventail et seront changés comme un vêtement usé* <sup>(2)</sup> ; mais l'âme humaine ne connaît ni rides ni décrépitude ;

(1) 1 Cor. 2, 9.

(2) Ps. 101, 27.

elle semble plutôt rajeunir avec les années. Lui fût-il donné de demeurer ici-bas durant toute la série des siècles, on la retrouverait, au terme de sa carrière comme à son aurore, toute rayonnante de jeunesse et d'immortalité.

Dieu seul pourrait la détruire, mais il en est l'amant jaloux et, dans son amour, il se plaît à la conserver comme le chef-d'œuvre de ses mains. Sa sagesse lui en fait une sorte de nécessité : s'il devait, en effet, anéantir notre âme, pourquoi l'aurait-il faite immortelle ? Sa justice également exige que du moins la plus noble partie de nous-même vive toujours ; car il nous a imposé une loi que nous devons librement accomplir et à laquelle il a donné, sous forme de récompense ou de châtiment, une sanction victorieuse et définitive, mais qui ne le serait point, si elle n'était éternelle.

Hélas ! nous n'y songeons guère, tant nous sommes insouciantes et légers : cette vie n'est pas la vie, elle n'en est que le prélude ; la terre n'est que l'avenue d'une demeure où l'on pénètre pour n'en plus revenir. « L'homme s'en va dans la maison de son éternité. »

J.-E. LABERGE, ptre.

---

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### LES COMMUNIONS GÉNÉRALES DANS LES PENSIONNATS

Un vénérable correspondant, qui a eu récemment l'occasion de voir les élèves d'un pensionnat d'enfants se lever au signal donné comme un seul homme et défiler banc par banc vers la sainte table en rangs bien alignés, nous demande ce que nous pensons de ce qu'il appelle cette *superstition* de l'ordre, de la symétrie.

Nous pensons de ce cas, qui nous est signalé, ce qu'on en a pensé au Congrès Eucharistique de Montréal (1910).

Voici quelques extraits de deux travaux présentés au Congrès sur la confession, la communion et la liberté de conscience dans les pensionnats de jeunes garçons et jeunes filles ; les conclusions de ces travaux firent l'objet de vœux, auxquels tout le monde se rallia.

« De même, quand vient le moment de la communion, surtout de la communion générale, il ne faut pas que les professeurs semblent s'apercevoir que quelques élèves restent à leur place ;

encore moins que chaque professeur fasse lever ses élèves banc par banc pour aller à la Sainte Table, de manière à faire remarquer ceux qui s'abstiennent : ne vaut-il pas mieux que les élèves s'approchent pêle-mêle, comme les fidèles le font à l'église ? l'esthétique y perdrait un peu, mais la liberté de conscience y gagnerait beaucoup.»

« Pour écarter toute apparence de contrôle, de même que pour respecter les petits mystères et les troubles de conscience qui très souvent surgissent à l'improviste dans ces âmes impressionnables et peu éclairées, il importe de ne pas marquer à la chapelle d'un signe extérieur celles qui veulent s'approcher de la Sainte Table. C'est dire qu'on ne peut approuver la pratique de leur donner des places spéciales ou de leur faire porter le voile blanc, tandis que les autres gardent le voile noir. L'expérience a démontré que cette recommandation a sa raison d'être. Une élève, en effet, qui se proposait de communier, pourra tout à coup sentir des inquiétudes ; c'est la pensée d'une faute qu'elle s'imaginait n'avoir pas bien accusée, ou encore peut-être une petite dissipation à laquelle elle s'est laissée aller en se rendant à l'oratoire. Bien qu'en réalité il n'y ait guère matière à se troubler, la pauvre enfant ne peut dominer ses alarmes et elle se croit indignée de recevoir Notre-Seigneur. Mais comme elle a le voile des communicantes elle a peur de causer de l'étonnement en restant à sa place, et le respect humain la porte à suivre ses compagnes en dépit des protestations de sa conscience.»

Ce sont là des paroles très sages, dont il faut à tout prix tenir compte. Il serait regrettable que l'on mit de côté ces conseils, fruit d'une longue expérience, pour se cramponner opiniâtrement à des préoccupations mesquines de metteur en scène.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Décès d'un rédemptoriste.** — Le R. Père Louis Fortier, rédemptoriste, autrefois du monastère de Sainte-Anne de Beauport, est décédé subitement samedi dernier, à Saint-Paul de Chester, Arthabaska, où il prêchait une retraite avec le R. P. Gena.

Le R. P. Louis-Olivier Fortier est né à Beauport le 5 mars 1864, de Louis Fortier, marchand, et d'Éléonore Hamel. Après avoir fait ses études au Séminaire de Québec, il entra chez les Rédemptoristes à Saint-Trond, Belgique, en 1885 et y prononça ses vœux en 1886. Il fut ordonné à Beauplateau, Belgique, par Mgr Belin, le 4 octobre 1889. Missionnaire à Mons, Belgique, de 1890 à 1892, à Sainte-Croix dans les Antilles danoises de 1892 à 1898, à Sainte-Anne de Montréal de 1898 à 1905, à Sainte-Anne

de Beaupré de 1905 à 1906, à Hochelaga de Montréal en 1906, il était à la paroisse de Notre-Dame du Perpétuel Secours, Sherbrooke, depuis 1914.

**Cérémonie de vêtue.** — Jeudi après-midi il y a eu une cérémonie de vêtue à l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec. C'est M. le chanoine Hallé qui présidait, assisté de MM. les abbés U. Perron, aumônier de la communauté et E. Journault, de l'École Apostolique.

Ont revêtu le Saint Habit : Claire Tanguay, de N.-D. Auxiliatrice de Buckland, en religion Sœur Marie-Berthe ; Blanche-Yvonne Arseneau, de Saint-Pacôme, en religion, Sœur Saint-Joseph de l'Espérance ; Léonie Pelletier, de Saint-Pascal, en religion Sœur Marie-Lætitia ; Yvonne Landry, de Carleton, en religion Sœur Saint-Adelme ; Desneiges Bois, de La Malbaie, en religion Sœur Sainte-Jeanne de la Croix ; Ernestine Rioux, de Cacouna, en religion Sœur Saint-Joseph des Lys ; Odélie Gingras, de Saint-Nicolas, en religion Sœur Sainte-Justa ; Marie-Louise Lecours, de Sainte-Hénédine, en religion Sœur Saint-Roméo ; Ernestine Landry, de Carleton, en religion Sœur Saint-Graciau ; Ida Blais, de Saint-Jean-Baptiste de Québec, en religion Sœur Marie d'Éphèse ; Edith Pelletier, de Sainte-Anne de la Pocatière, en religion Sœur Sainte-Grégoire ; Albertine Dion, de Lambton, en religion Sœur Marie de la Compassion, choristes. Bernadette Pelletier, de Sainte-Anne de la Pocatière, en religion Sœur Sainte-Rosule ; Rosalie Pelletier, de Sainte-Anne de la Pocatière, en religion Sœur Sainte-Rosula ; Bernadette Laroche, de Saint-Charles, en religion Sœur Saint-Crescent ; Joséphine Cloutier, de Montmagny, en religion Sœur Saint-Isaïe ; Valéda Talbot, de Saint-Roch de Québec, en religion Sœur Saint-Chrysanthe ; Annie Dionne, de Montmagny, en religion Sœur Saint-Amateur, auxiliaires.

Assistaient au chœur : M. le chanoine G. Miville, Directeur de l'École Apostolique N.-D., MM. les abbés J.-Ed. Roy, Ad. Turmel, N.-J. Proulx, de Québec ; J.-A. Poirier, de Montmagny.

**Notes.** — M. l'abbé Ernest Chapleau, vicaire à Saint-Pascal, qui a subi une opération à l'Hôtel-Dieu de Québec, est en bonne voie de guérison.

— Nous recommandons aux charitables prières de nos lecteurs l'âme de Mme Cyrille Samson, inhumée à Lauzon la semaine dernière. Mme Samson était la mère de M. l'abbé Cyrille Samson, curé de Saint-Anselme.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Dimanche dernier, S. G. Mgr Bruchési a béni la nouvelle église de Saint-Georges de Montréal. Ce beau temple de style romano-byzantin fait honneur aux paroissiens de Saint-Georges de même qu'à leur dévoué curé, le Rév. Père Emile Piché, P. S. V.

— Une église vient d'être construite pour la population lithuanienne de Montréal. Elle sera ouverte prochainement au culte. C'est la première église lithuanienne bâtie au Canada.

Les Lithuaniens de la ville et des environs forment un groupement de quinze cents âmes, c'est-à-dire la moitié du total de leur colonie au Canada. Foncièrement attachés à leurs traditions religieuses et nationales, ils s'efforcent de faire revivre sur notre terre l'atmosphère et l'existence du pays natal. Presque tous modestes ouvriers, ils ont souscrit généreusement pour l'érection de cette église dont un de leurs compatriotes, M. l'abbé Vysniauskas est le curé.

— La réunion annuelle de l'A. C. J. C., Union régionale de Montréal, a obtenu plein succès, tout comme celle de Québec.

**Ottawa.** — Les Canadiens-Français de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, réunis en assemblée générale, ont affirmé leur intention bien arrêtée de poursuivre la ferme revendication de leurs droits scolaires, et le président de l'Association Canadienne-Française d'Éducation, l'honorable Sénateur Landry, a annoncé que le récent jugement du juge Meredith sera porté devant la Cour d'Appel de l'Ontario.

**Saint-Boniface.** — Le Très Révérend Dom Paul Benoît, des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, et ancien supérieur de la Maison de son ordre au Manitoba, est décédé dernièrement en France.

C'était un religieux illustre. Il fut l'un des principaux collaborateurs de Dom Gréa, le rénovateur de la communauté des Chanoines Réguliers des temps anciens. Dom Benoît vint au Manitoba, en 1891, et y fonda une maison de son ordre, à Notre-Dame de Lourdes. De Notre-Dame de Lourdes surgit bientôt la paroisse de Saint-Claude ; puis, à ces fondations s'ajoutèrent encore d'autres clochers et d'autres villages ; car Dom Benoît amena avec lui au Canada non-seulement des moines, mais des colons nombreux et excellents. Écrivain, philosophe et théologien distingué, il a écrit : *la Cité anti-chrétienne, la Franc-Maçonnerie, l'Histoire de l'Abbaye, de la Ville et de la Terre de Saint-Claude*.

Le public canadien connaît surtout Dom Benoît écrivain par sa *Vie de Mgr Taché* « C'est, écrit le *Manitoba*, un grand ouvrage, un bel ouvrage ; style serré, précis, classique toujours ; narration méthodique mais pleine de vie et de chaleur ; appréciations fermes et scrupuleusement impartiales, empreintes du sens sacerdotal le plus noble et le plus relevé. Ces pages éloquents, sorties d'une grande intelligence et d'un



grand cœur, sont et resteront le plus splendide monument élevé par le Manitoba français à la mémoire de S. G. Mgr Alexandre-Antonin Taché. »

**Trois-Rivières.** — S. G. Mgr Roy, archevêque auxiliaire de Québec a prêché, sur l'invitation de S. G. Mgr Cloutier, un triduum de tempérance à la cathédrale.

— Les citoyens des Trois-Rivières se sont enfin débarrassés du régime du poison alcool. Par une majorité de quatre cent-soixante-une voix ils se sont prononcés en faveur de la prohibition. C'est là une belle victoire de plus pour la cause de la tempérance.

**Sherbrooke.** — Le 29 novembre, le clergé et la population de Sherbrooke fêtaient le vingt-deuxième anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Larocque.

La fête s'ouvrit par une messe solennelle d'actions de grâces à laquelle assistaient non seulement un très grand nombre de prêtres venus de différents points du diocèse et d'ailleurs, mais aussi d'une foule de citoyens de la ville.

Le soir, il y eut soirée dramatique et musicale au Séminaire.

**Nicolet.** — M. l'abbé Thomas Boucher, curé de Saint-Wenceslas, est décédé ces jours derniers à l'Hospice Saint-Joseph, aux Trois-Rivières, à l'âge de soixante et quatre ans.

M. l'abbé Boucher est né à Yamachiche, comté de Saint-Maurice, le 27 novembre 1852. Il fit ses études aux Trois-Rivières où il fut ordonné prêtre par S. G. Mgr Lafèche, le 21 décembre 1878.

Vicaire à Saint-Germain de Grantham, de 1879 à 1880, puis à Saint-Guillaume jusqu'en 1883, il fut ensuite nommé curé de Saint-Albert de Warwick où il demeura jusqu'en 1896. Cette année-là, il fut transféré à Saint-Wenceslas où il a toujours exercé le saint ministère depuis lors.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Wenceslas.

**Edmonton.** — On a fêté dernièrement à Saint-Joachim le soixantième anniversaire d'oblation d'un vénérable missionnaire de l'Ouest, le R. P. Moulin, O. M. I.

Le vénérable religieux est né à Saint-Malo, en France, en 1830. Il aime encore à raconter qu'il assista aux funérailles de Châteaubriand. Arrivé dans les missions de l'Ouest en 1860, il assista à tous les événements qui marquèrent l'ouverture à la colonisation de ce pays. Lors de la rébellion de 1885, le P. Moulin, qui se trouvait alors, en plein centre de l'action, à Batoche, fut blessé par une balle.

Le bon Père est encore alerte et plein de vie.

— Samedi dernier, un incendie a presque complètement détruit l'église de St-François d'Assise d'Edmonton. Cette paroisse est dirigée par les Pères Franciscains.

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

## VARIÉTÉS

### LA QUESTION DE L'ASSOMPTION DEVANT S. S. BENOIT XV

Sous ce titre, une revue italienne, *Il Santuario di Caravaggio*, organe d'un Sanctuaire de la Sainte Vierge dans la région de Milan, rend compte, dans son numéro du 26 septembre 1915, d'une audience pontificale accordée à M. le chanoine Clino Crosta, de Côme. <sup>(1)</sup> Nous en extrayons les principaux passages.

« C'était le jour sacré de la Nativité de Marie ; à 11 h. 20 j'étais en présence du Vicaire auguste de Jésus-Christ. Après les genuflexions d'usage et après avoir dit au Saint-Père ma joie d'être si bienveillamment accueilli par lui en ce beau jour, je lui présentai en toute humilité le livre de D. Paul Renaudin, qui a pour titre : *La définibilité de l'Assomption*, Mon savant ami, Abbé des Bénédictins <sup>(2)</sup> de Clervaux, dans le Grand Duché de Luxembourg, m'avait chargé de déposer son ouvrage aux pieds de Sa Sainteté, ainsi que les hommages de son monastère et leurs vœux pour la définition de ce dogme marial, l'Assomption. Pendant que le Souverain Pontife lisait la lettre et feuilletait le volume, il se mit à dire : « C'est ce même Abbé Bénédictin, qui, en 1902, au Congrès marial international de Fribourg, s'est tant occupé du mouvement pour la définition de l'Assomption. . . »

« Oh ! continua le Saint-Père, je vois avec beaucoup de satisfaction cette sorte d'études et de travaux ; je ne puis en dire plus long maintenant sur le projet et le grand désir que j'ai de promouvoir la piété envers la Sainte Vierge . . . Et comme il continuait à feuilletter le livre, et qu'il en arrivait au chapitre : « *Les avantages de la définition dogmatique de l'Assomption* » « Bien, ajouta-t-il, je le garderai volontiers, et d'autant mieux pour ce point qui est pratique » . . . »

Sa Sainteté voulut bien encore me manifester ses sentiments sur les divers côtés de la question, et notamment Elle me signala l'étonnement que pourraient éprouver les fidèles, qui déjà croient d'une foi si ferme à l'Assomption. « Ce dernier point, dit le Saint-Père, fixe beaucoup mon attention. »

En présence de ces paternelles préoccupations de l'âme noble et pieuse du Pontife, j'eus la hardiesse, puisqu'Il paraissait m'y autoriser, de lui répondre : « Très Saint Père, dans sa

(1) M. le chanoine Crosta est l'auteur d'une théologie dogmatique en 4 volumes à l'usage des Séminaires, et de divers ouvrages sur l'Assomption.

(2) Le R. D. Renaudin et sa communauté sont les Bénédictins français depuis longtemps en exil.

sagesse de Vicaire de Dieu, Votre Sainteté trouvera la formule qui évitera aux bons fidèles ce pieux étonnement et élèvera la foi au glorieux mystère de l'Assomption. La gloire d'une définition dogmatique et solennelle, comme celle qui regarde l'Assomption, je souhaite qu'elle orne la couronne pontificale du Pape, qui se prépare à être le Pape de la paix.»

A cette déclaration ingénue et quelque peu osée, un aimable sourire effleura les lèvres du Pontife. Puis, me regardant avec un air de majesté sacrée, il me dit : « Eh bien ! je vous l'assure, à la conclusion de la paix, j'ordonnerai que l'on reprenne les études concernant l'Assomption.»

Le digne Chanoine favorisé de cette audience en a publié lui-même le récit. Il ajoute que, midi ayant sonné, le Saint-Père l'invita à dire l'*Angelus* avec lui, puis il le congédia avec les paroles les plus aimables.

Gloire à Marie naissante ! Que par les mérites de sa sainte enfance l'Église arrive bientôt à la possession plus parfaite de cette vérité qu'elle tient déjà d'une foi si ferme : la Vierge Mère de Dieu est dans le ciel en âme et en corps ; tel est l'enseignement de la tradition apostolique.

J.-B. CHATAIN, •  
Professeur de Philosophie.

### LES LIVRES

PAUL DUDON. *La guerre : qui l'a voulue ? — Le Pape et la guerre.* Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Deux volumes in-12. Prix 0.50 franc l'unité.

On a beaucoup écrit sur les origines de la guerre : nous ne croyons pas, toutefois, que l'on puisse aisément trouver les faits aussi lumineusement exposés que dans la première brochure : *La Guerre, qui l'a voulue ?*

L'autre brochure de M. Paul Dudon : *Le Pape et la guerre*, sera très remarquée aussi, car elle met au point une question controversée, et un peu partout. A notre avis l'auteur a très bien mis en relief les côtés délicats de la question, et il répond victorieusement aux attaques dont le Saint Siège a été et est encore l'objet de la part d'une presse mal informée.

ABBÉ FAVIER. *Force et lumière pour le temps de l'épreuve.* Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-16 jésus. Prix 1.50 franc.

Si la première qualité d'un livre est l'opportunité, nul livre, à ce titre, ne se recommande davantage que le présent ouvrage. Les âmes douloureuses et chrétiennes trouveront dans ces pages un écho fidèle de ce qu'elles ressentent.

De qui les âmes ont-elles besoin, en effet ? D'abord, de consolation et de force pour accepter et supporter l'épreuve. C'est à donner précisément, d'après la foi et la piété chrétiennes, les forces et les consolations qu'on ne saurait trouver ailleurs, c'est à calmer et raffermir les âmes que les trois premiers chapitres de ce volume sont consacrés.

Et c'est à un besoin non moins pressant que répondent les trois derniers, en dégagant au point de vue chrétien, les leçons de l'épreuve présente : la foi, source des vertus de la guerre, comme des vertus de la paix ; la loi, principe d'espérance et ressort d'héroïsme ; la foi ravivée dans les âmes qui réfléchissent aujourd'hui et qui y puiseront demain les éléments d'une société transformée.

Le lecteur appréciera qu'à l'utilité évidente du fond, tel que nous venons de l'exposer, s'ajoute une forme lumineuse, à la fois sobre et élégante.

Et le résultat de cette bienfaisante lecture, ce sera la douleur mieux comprise et mieux acceptée, les esprits plus calmes, les cœurs plus résignés, la religion appréciée et aimée davantage, les vertus exigées par l'épreuve présente plus généreusement pratiquées, et enfin l'espérance très douce d'un avenir prochainement réparateur.

R. P. JANVIER. *La Patrie*. Conférences, discours et allocutions. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-8. Prix : 1 franc.

On trouvera, dans cet élégant volume, la belle Conférence sur *la Patrie*, prononcée à Notre-Dame, au cours du carême de 1914, alors qu'il n'était point question de la guerre et que l'auteur traitait ce sujet parce que la suite de son plan l'amenait naturellement à montrer que l'amour de la patrie est commandé par la vertu de Charité. On trouvera aussi la Conférence sur « *la paix internationale* » donnée à Notre-Dame durant le carême 1915.

On lira avec profit *l'allocution aux Dames de la Croix Rouge* (25 avril 1914) où d'avance l'orateur rappelait à ces dames les titres de cette œuvre à la sympathie de tous ; *l'allocution pour le cinquantenaire de la Société française de secours aux blessés militaires de terre et de mer* (20 juin 1914) on se battait alors au Maroc, mais la guerre avec l'Allemagne n'avait pas éclaté ; le discours sur les *Qualités de la prière adressée à Dieu pendant la guerre* (29 septembre 1914) ; et enfin, ces pages magnifiques qui ont fait vibrer tous les cœurs « *l'Héroïsme de la Belgique pendant la guerre de 1914* ».

Voilà un livre d'un patriotisme éclairé et d'autant plus ardent que, précisément, il s'inspire des vrais principes.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LA PROHIBITION AUX TROIS-RIVIÈRES

La campagne entreprise pour l'établissement, aux Trois-Rivières, du régime prohibant la vente des liqueurs enivrantes s'est terminée samedi, le 4 décembre, par une des plus brillantes victoires que les chefs et les soldats de la tempérance aient encore remportées chez nous, contre les forces tenaces de toutes les espèces de gens qui vivent, s'alimentent, s'abreuvent et profitent de l'alcool.

Et l'on sait déjà, du reste, que cette victoire a été chaudement disputée.

De part et d'autre, on a fait donner toutes les forces disponibles : le scrutin, qui a duré trois jours et demi, a amené au bureau de votation la presque totalité des électeurs inscrits, même les femmes, au grand scandale — inexplicable — de certaines feuilles antiprohibitionnistes ; et si la disparition des débits d'alcool des Trois-Rivières a été votée par une majorité de 461 voix, personne ne pourra prétendre, cette fois-ci, que c'est dû à l'abstention des adversaires du mouvement de Tempérance.

Ce n'est pas faute, non plus, d'avoir remué terre et enfer, si les antiprohibitionnistes viennent de subir, dans la ville des Trois-Rivières, un nouvel échec qui rend encore moins étendu le champ, déjà si limité, de leurs néfastes opérations.

De vulgaires politiciens de là-bas — et Dieu en sait le nombre — ont fait de multiples efforts, en partie couronnés de succès, pour amener sous les drapeaux de l'armée du flacon leurs troupeaux de protégés et de partisans.

Naturellement, les appels à la discipline du parti ont été, du moins en public, plutôt prudents et discrets ; des personnages officiels ont même juré leurs grands dieux que le point en litige ne les concernait pas autrement que comme contribuables municipaux et que la question ne devait pas être étudiée ou jugée du point de vue politique ; mais ces déclarations ont reçu des allées et venues, et des faits et gestes de ces mêmes hommes un démenti tellement visible que personne ne s'y est trompé aux Trois-Rivières, pas plus, du reste, qu'à Québec ou à Montréal. D'ailleurs, le ton des journaux à la solde ou à la dévotion des politiciens qui se remuaient, là-bas, chacun selon sa petite habi-

leté et sa plus ou moins grande hypocrisie, ne laisse aucun doute sur le mot d'ordre jeté parmi les « intelligents » électeurs, dont on avait espéré qu'ils se rallieraient comme un seul homme, derrière les chefs auxquels les attachaient des liens... dont plusieurs, heureusement, sont maintenant rompus pour toujours. Et voilà ce que l'on gagne à vouloir enchaîner la volonté des citoyens d'une ville aux caprices ou aux intérêts des chefs et des sous-chefs de clans et de coteries politiques.

Bien à couvert sous l'influence que l'on croyait prépondérante des vieux roués de la politique, s'étaient massées les troupes plus lourdes des fabricants et des vendeurs d'alcool. Chacun donne ce qu'il a : à défaut de courage, ce monde-là dispose de beaucoup d'argent et de boisson en tonneaux. Cette amorce a bien suffi pour gagner tous les ivrognes ; elle a été impuissante à en attirer d'autres. Somme toute, grosse dépense et piètres résultats.

Il faudra écrire toute l'histoire de la lutte qui s'est achevée, samedi, aux Trois-Rivières. Elle contiendra le chapitre des menaces insensées, de l'intimidation et du chantage parfait ; celui des « télégraphes » et des morts qui votent contre la prohibition ; celui de la tenue peu régulière d'un bureau de votation, qui doit, d'après la loi, toujours être public et d'accès facile pour tous les électeurs municipaux, et qui n'a été ouvert qu'à un nombre extrêmement petit de témoins, alors que la grande salle de l'hôtel-de-ville était louée à un propriétaire de buvette et à ses amis.

Elle relatera, cette histoire, la publication de nouvelles tendancieuses dans de grands et petits journaux, alors que se donnait le vote ; elle enregistrera des dénégations de faits dont les yeux de tous pouvaient constater l'existence ; elle racontera comment d'autres journaux ont empêché, en faisant connaître ce qui se préparait en sous-main, certaines manœuvres frauduleuses, machinées entre deux verres de « gin » ; surtout, elle signalera que ce sont les mêmes mensonges de toujours et les mêmes sophismes, cent fois réfutés, dont les partisans de l'alcool ont fait, aux Trois-Rivières, une copieuse réédition, sous forme de discours, de circulaires et d'articles à l'air savant ou philosophe.

Ce qui étonnera davantage les lecteurs de cette campagne historique, ce sera d'apprendre que des gens dont la science catéchistique n'a jamais passé pour être prodigieuse, ont fait montre d'un superbe étalage d'ignorance philosophique et théologique, en essayant de démontrer aux évêques et aux prêtres que la question d'établir ou de ne pas établir la prohibition n'est pas une question de morale, mais simplement un problème économique, où le clergé n'a rien à voir, parce qu'il n'y voit rien !

Heureusement, ces pages seront suivies, dans l'histoire à

faire, de certaines autres qui contiendront des récits un peu plus intéressants.

On y verra, une fois de plus, que la lutte contre l'alcool est une lutte contre le démon et que, pour vaincre, en pareil cas, il faut, avec le ministère des prêtres, le concours des laïques soucieux d'empêcher que le mal se fasse et d'aider à l'œuvre du bien. Il y faut, on s'en rendra compte une fois de plus, à côté des hommes et des femmes qui bataillent, les hommes et les femmes qui prient... et quand tout cela se trouve ensemble, infailliblement, Dieu donne la victoire.

Grâces, donc, à Dieu tout-puissant, qui a fait triompher les efforts et le zèle des bons, et félicitations chaleureuses aux chefs clairvoyants et vaillants qui ont mené des soldats courageux au succès final, si encourageant et si plein de promesses qu'on en tremble déjà... à Québec et à Montréal.

Il n'y a rien de beau comme les lendemains de victoires, quand on peut y faire entendre le clairon qui sonne une nouvelle charge, après laquelle il n'y aura plus de combats à livrer, parce qu'il n'y aura plus d'ennemis à combattre.

AUBERT DU LAC.

#### CONVENTION RÉGIONALE DE L'A. C. J. C.

L'Union Régionale Québécoise de l'A. C. J. C. a tenu, le dimanche, 21 novembre, à Jacques-Cartier, sa Convention régulière d'automne.

Le premier trait qui a dû frapper les invités à cette Convention, ce fut bien, il nous semble, le nombre des Congressistes. Il y avait là, en effet, une affluence inaccoutumée, une affluence qui a même dépassé, croyons-nous, les prévisions du Comité d'organisation chargé de préparer les voies et de surveiller l'exécution matérielle du programme de la journée. Seize cercles, bien comptés, étaient représentés à ce petit Congrès, et il faut noter qu'il y avait, parmi les congressistes, les délégués — assez nombreux — de cinq groupes ruraux.

Cela prouve que l'A. C. J. C., dans notre diocèse comme ailleurs, se répand et se développe d'une façon méthodique et sûre. Il suffit de connaître un peu le programme franchement catholique et la belle ardeur de cette jeunesse, pour se réjouir de semblables progrès.

Le président de l'Union Régionale, M. le notaire Oscar Hamel, a lu, à la messe de communion générale par laquelle les Congressistes ont tenu à honneur de commencer la journée, un bel acte de consécration de l'A. C. J. C. au Sacré-Cœur. Nous ne saurions trop insister sur la haute opportunité de ce geste collectif. Depuis son berceau, l'A. C. J. C. a voué au Roi d'amour

un culte spécial : elle ne pouvait mieux traduire en pratique le premier mot de sa devise : Piété.

Les œuvres qui ne s'appuient point sur la prière et l'humilité portent en elles-mêmes le germe d'une précoce décadence. Celles, au contraire, qui sont entreprises sous le regard et avec les bénédictions de Dieu, demandées par la prière humble et confiante, lèvent malgré tous les obstacles, sous la poussée d'un ferment surnaturel. Or, quelle prière plus belle et plus puissante que la prière au Sacré-Cœur lui-même, ce Cœur qui, à plusieurs reprises, est apparu à la Bienheureuse Marguerite-Marie pour demander qu'on L'aime et qu'on Le prie ! Et quelle prière plus belle encore que la prière collective de toute une jeunesse, ardemment désireuse d'aimer le Sacré-Cœur et de travailler à Sa gloire !

Les membres de l'A. C. J. C. savent aussi qu'ils s'agitieraient en vain, s'ils ne mettaient à la base de leur action l'étude sérieuse et persévérante de la doctrine catholique ; s'ils ne commençaient à agir sur l'opinion publique, en faveur des causes qui leur sont chères, par une « campagne d'idées », selon le mot de leur aumônier général, le R. P. Edgar Colclough, S. J.

Nos amis de l'Union Régionale vont étudier, cet hiver, en vue de participer à une campagne rendue nécessaire par les faussetés qui ont déjà cours chez nous, l'immunité réelle ecclésiastique. Cette question, nous ne saurions trop y insister, est, avant tout, une question de principes, une question qu'il faut envisager à la lumière du droit public et du droit positif de l'Église. Toutes les raisons secondaires, toutes les raisons de convenance que l'on pourrait invoquer pour faire admettre l'exemption de taxes à laquelle ont droit tous les biens d'Église, n'éclairent point suffisamment la mentalité de notre peuple catholique, qu'égarent là-dessus de funestes préjugés. Il faut donc remonter jusqu'aux principes directeurs, en cette matière, et vulgariser le plus possible la connaissance de ces principes nécessaires.

Et il en est de même de toutes les questions importantes, dont l'étude s'impose à l'attention publique.

Enfin, les membres de l'Union Régionale ont donné, à leur Convention de novembre, le spectacle d'un bataillon solidement organisé, bien entraîné et généreusement prêt à faire sa part dans les luttes de l'apostolat catholique.

Et le discours du président, M. le notaire Hamel, contribuera certainement à accroître, au sein de l'Union Régionale, cette union des esprits, des cœurs et des âmes, laquelle ne peut être qu'une source d'action intense et durable, quand elle se fonde, comme dans l'A. C. J. C., sur l'unité de la doctrine et de la discipline.

LÉON MARTIN.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
sept. 1915 - - - - - \$728,681.78

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	428,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 Sept.)	454	31,593	60,436	728,681.78

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1761.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- - - - - PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	373.89	555.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.81	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.35	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5675.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3608.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

BISCUITS

PROVISIONS

CONSERVES DE FRUITS

LÉGUMES

FRUITS SECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

E

rante-

ELLES

0 tous  
enfants,  
T UN  
t.

pide de  
gues :

30.00

365.83

742.70

130.97

530.97

943.06

367.61

804.99

255.59

719.80

198.05

690.77

198.37

721.31

290.06

815.10

386.91

976.00

582.91

208.15

852.29

515.90

INALE

andats  
x taux

parent  
lui des  
mpt et  
ous les  
t sans  
remar-

FONDÉE AU CANADA EN 1886

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

**EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

**LIBRAIRIE DU CLERGÉ**

**J.-P. GARNEAU**

**LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'EGLISE**

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL**

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

**Editeurs des livres de plain-chant :**

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

**Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.**

**Articles religieux :** Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

**Spécialités :—**Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

**Catalogue illustré adressé sur demande.**



**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 INCORPORÉE  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

— VOS —

## FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILLOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT FERMÉES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles